



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 30 janvier 2020

Objet de la délibération

**ASSOCIATION STETHO'SCOP HENNEBONT - CONVENTION DE
PARTENARIAT**

Le trente janvier deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC, Claudine CORPART, Julian PONDAVEN, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Nolwenn LE ROUZIC, Marie-Françoise CÉREZ à Anne LAVOUÉ, Yves GUYOT à Thierry FALQUERHO, Frédéric TOUSSAINT à Claudine CORPART, Caroline BALSSA à Michèle DOLLÉ, Pascal LE LIBOUX à Jean-François LE CORFF, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON, Joël TRÉCANT à Alain HASCOET

Absent(s) :

Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN, Stéphanie LETELLIER

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame LAVOUÉ Anne** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat du Maire

N° 2020.01.008

ASSOCIATION STETHO'SCOP HENNEBONT - CONVENTION DE PARTENARIAT

Rapporteur : Michèle DOLLÉ

L'association Stétho'SCOP Hennebont, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé à la Maison pour Tous, rue Gérard Philipe à Hennebont a pour objet le travail de création, puis la gestion, d'un centre de santé pluridisciplinaire sur la commune d'Hennebont.

Dans le cadre du contrat de ville de Lorient Agglomération, la Ville d'Hennebont s'est fixée les orientations stratégiques suivantes :

- Favoriser et accompagner les créations d'entreprises ;
- Développer l'accès à la santé et aux soins ;
- Lutter contre toutes formes de discrimination ;
- Thématique solidarité – Mesure : développer le nombre de maisons de santé d'ici 2022 ;
- Thématique égalité femmes/hommes – Mesure : lutter contre les non recours aux soins.

La Ville d'Hennebont a soutenu l'association dans le cadre de la programmation 2019 Politique de Ville en lui versant 2 000€ de subvention d'aide à la structuration de leur projet.

Aussi, la Ville d'Hennebont souhaite poursuivre ce soutien à l'association afin qu'elle puisse démarrer son activité et qu'elle poursuive, parallèlement, ses recherches de locaux sur le quartier « politique de la ville ».

Celui-ci se traduit de la manière suivante :

- Aide exceptionnelle au démarrage de 12 000€ ;
- Mises à disposition à compter du 1^{er} avril 2020, à titre gratuit, pour une année, de l'école Anjela Duval et, 3 jours par semaine, de la salle de parentalité de l'école primaire Paul Eluard. Cette dernière sera occupée pour y réaliser des ateliers de la promotion de la santé, l'accompagnement social et psychologique.
Ces mises à disposition feront l'objet de conventions spécifiques au même titre que les locaux associatifs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 et suivants,

Vu la demande formulée le 25 novembre 2019,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 6 janvier 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie » du 14 janvier 2019,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **VALIDE** les termes de la convention de partenariat avec l'association Stétho'SCOP Hennebont.
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Affiché le 07 02 2020

Envoyé en préfecture le 06/02/2020

Reçu en préfecture le 06/02/2020

Affiché le

ID : 056-215600834-20200130-D202001008-DE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU